



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 122/11

Objet

Transfert de la compétence
Lecture Publique – adoption
de convention de gestion

Secrétaire de séance

Jean-Louis BOUCHARD

Rapporteur

Alain ALONZO

Conseil Communautaire
22 décembre 2011
Goux- 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 70
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 83
Date de la convocation : 06 décembre 2011
Date de publication : 06 janvier 2011

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : S Boissard suppléée par N Ferreira de Souza, JL Bouchard, D Bernardin, B Guerrin, B Chevaux suppléé par D Desgouille, P Vuitton suppléé par D Guilhendou, R Pouthier, B Negrello, P Bussière, G Fumey, P Daubigney, T Mader, D Michaud, G Michaud, P Blanchet suppléé par B Robe, P Monnet, A Albertini, J Chevriaux, M Giniès, C Gras suppléé par A Perron, G Barbier, F Barthoulot, M Borneck, P Bouvret-Maire, G Card, C Chalon, MA Chalumeaux, D Fella, P Epinat, JP Fichère, JB Gagnoux, L Gatinault, P Genestier, A Hamdaoui, S Laroche, P Nasom, I Nouvellon, C Parent, J Rosat, D Sciquot-Bérodier, JC Wambst, H Prat, D Chataignier, F Macard, M Rigoulet, F Saudon, B Javourez, L Bougaud, J Lombard, M Huguenet, J Thurel, JM Diètre, M Gauthier, A Alonzo, P Recouvreux, F Perchat, G Maréchal, G Fernoux-Coutenet, C François, B Monamy, M Perron, E Bourgeois, JM Daubigney, J Drouhain, A Jordan, D Rauch, M Richard, M Hoffmann, D Ecarnot, T Gauthray Guyenet

Délégués absents ayant donné procuration : E Tavernier à P Bussière, C Di Caro à P Monnet, D Barbagelata à JC Wambst, R Belalia à P Bouvret-Maire, C Bourgeois-République à JB Gagnoux, C Quillet à C Chalon, C Creuze à D Sciquot-Bérodier, R Manière à M Giniès, N Abdelli à G Fumey, J Petit à J Rosat, B Bonnard-Ongenaed à F Perchat, C Arnoud à G Card, F David à J Thurel

Délégués absents non suppléés et non représentés: P Guibelin, JF Louvrier, C Petiot, K Mezerai, M Perrin, A Chollat, P Jacquot, A Courderot, P Sautrey, J Hubert, JC Lambert, G Ginet, R Curly, JF Dumont

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a délibéré, lors de son Conseil Communautaire du 30 juin 2011, sur l'extension de la compétence optionnelle portant sur la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs, par la gestion des équipements de lecture publique d'intérêt communautaire. Les équipements de Dole entrent dans le périmètre du transfert.

La Ville de Dole a délibéré, lors de son Conseil Municipal du 27 septembre 2011, sur le transfert de la lecture publique à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

La première convention a pour objet de régir la nature et les modalités de mise à disposition de moyens entre la Commune et la Communauté d'Agglomération. Elle prend effet le 1^{er} janvier 2012 pour la durée de l'exercice de la compétence de la lecture publique par la Communauté d'Agglomération.

La deuxième convention a pour objet de régir la nature et les modalités de mise à disposition des collections patrimoniales d'Etat et municipales entre la Commune et la Communauté d'Agglomération. Elle prend effet le 1^{er} janvier 2012 pour la durée de l'exercice de la compétence de la lecture publique par la Communauté d'Agglomération.

Des conventions de gestion similaires viendront durant le 1^{er} trimestre 2012 régir les relations entre la Communauté d'Agglomération et les communes d'Authume et de Foucherans, qui mettent également des bâtiments publics à disposition de la compétence lecture publique.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le 04 janvier 2012

N° identifiant : 039-200010650-20111222-1221-DE

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, moins 4 abstentions :

- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de moyens entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la ville de Dole,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition des collections patrimoniales de la Médiathèque entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la ville de Dole,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions de gestion à venir avec les Communes d'Authume et de Foucherans.

Fait à Dole,
Le 22 décembre 2011,
Le Président,